

De Causses en Gorges

Du lundi 25 avril 2022 au Dimanche 1er mai 2022

Organisateurs : Thérèse LETANG Nicole CLAVIER

Niveau : Soutenu ▲

Avec accord : **Oui**

Itinérant avec portage

Effectif maximum : **8**

Hôtel et gîte d'étape

fiche technique version du 7 avril 2022

Programmé en mai 2020 sur 5 jours, et annulé pour cause de confinement, je propose cette année une version un peu plus longue.

Le Tarn et la Jonte qui prennent leurs sources respectives sur le Mont Lozère et le Mont Aigoual, ont sculpté de véritables canyons entre les Causses Noir, Méjean et Sauveterre, formant ainsi les impressionnantes Gorges du Tarn et Gorges de la Jonte.

Notre parcours nous fera découvrir le Causse de Sauveterre ainsi que le Causse du Larzac, les gorges du Tarn et de la Jonte, en passant par les villages typiques qui bordent la rivière : La Malène, Saint Chély du Tarn et surtout Sainte-Enimie, village médiéval classé parmi les Plus Beaux Villages de France.

Attention : le rendez-vous est fixé lundi matin à Rodez, à l'arrivée du train de nuit.



Niveau et esprit

Randonnée soutenue par la longueur des étapes et par le dénivelé, plus que par le rythme de marche. Nous prendrons le temps d'admirer le paysage, et de faire des photos, au détriment peut-être de longues siestes au soleil.

Participation aux frais

425 €

Incluant : les transports locaux, les demi-pensions, la contribution aux frais de fonctionnement du CAF, les frais d'organisation, une partie des frais de l'organisateur (cartes, timbres).

N'incluant pas : les repas de midi pris en pique-nique, les en-cas et boissons, le transport depuis Paris, le repas du samedi soir à Millau, le gîte des grands Causses samedi 30 avril, le petit déjeuner du dimanche (demi-pension 34 euros par personne), le dîner à Rodez le 1er mai.

Transport (billet à la charge du participant)

Aller : Départ dimanche 24 avril, train n° 3755 à 22h12 de PARIS AUSTERLITZ, arrivée à Rodez le 25 avril à 6h07. Rendez-vous à Rodez. Nous prendrons ensuite un car pour Séverac-le-Château puis pour Banassac.

Retour : Départ dimanche 1er mai – train n° 3754 de 22h38 à RODEZ, arrivée à 6h51 à PARIS AUSTERLITZ.

Hébergement et repas

Hébergement en gîtes d'étapes et hôtels. Prendre son drap sac.

Repas : en demi-pensions.

A priori, nous ne trouverons pas d'eau sur le parcours, il faut prévoir des poches à eau ou gourdes de capacité suffisante pour la journée.

Penser à prendre au moins 2 pique-niques.

Ravitaillement :

- J2 soir : il existe une boulangerie et une épicerie à Sainte-Énimie. Une charcuterie – traiteur devrait également être ouverte à cette période.
- J3 soir : à La Malène, la boulangerie fait aussi épicerie.
- J4 soir : au Rozier, nous trouverons une épicerie, et un dépôt de pain.

Programme

Lundi 25 avril : Banassac – Chanac. 25 km +900m -600m en 7h de marche effective.

Petit-déjeuner à Rodez, puis transfert en bus à Banassac.

Cette première randonnée nous fera découvrir le Causse de Sauveterre, vaste plateau calcaire aux allures de steppe mongole, ainsi que les berges du Lot.

Dîner et nuit dans une ferme-auberge proche de Chanac.



Mardi 26 avril : Chanac – Sainte-Enimie. 31,5 km +450m -850m en 8h30 de marche effective.

Nous poursuivons notre chemin sur le Causse de Sauveterre, et prendrons un peu de temps pour visiter le petit village de Champerboux, et chercher les dolmens et les menhirs qui jalonnent notre parcours. Visite de Castelbouc et fin du parcours le long du Tarn.

Dîner et nuit à l'hôtel, dans le village médiéval de Sainte-Enimie.



Mercredi 27 avril : Sainte-Enimie – La Malène. 14 km +375m -400m en 4h de marche effective.



Cette courte étape nous fera découvrir la première partie des Gorges du Tarn, à faible altitude, en passant par le Cirque de Saint-Chély et Hauterives.

Arrivée à La Malène en début d'après-midi.

Après-midi libre.

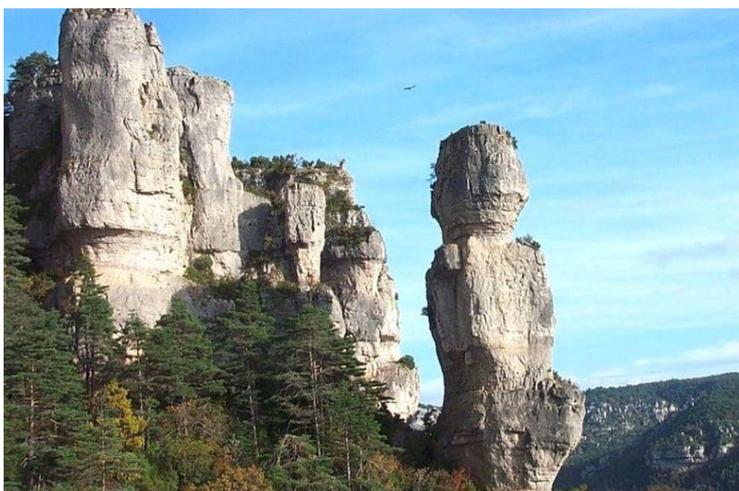
nuit au gîte communal de la Malène, repas et petit déjeuner organisé par les participants.

Jeudi 28 avril : La Malène – Peyreleau. 25 km +400m -400m en 7h00 de marche effective.

Après un petit déjeuner au village, nous quittons La Malène en longeant la rive gauche du Tarn jusqu'à Peyreleau par le GR

Dîner et nuit en gîte d'étape.

Vendredi 29 avril : Peyreleau– Veyreau. 25 km +1400m -1000m en 8h de marche effective.



Nous reprenons le chemin de la veille à l'envers, jusqu'au Rocher de Capluc, que les plus courageux d'entre nous pourront gravir (échelles). Le sentier surplombe ensuite les gorges de la Jonte, en bordure du Causse Méjean, en passant par les pittoresques formations rocheuses du Vase de Sèvres et du Vase de Chine, le Balcon du Vertige (attention, comme son nom l'indique, passages exposés si vous êtes sujet au vertige), et les Arcs de Saint Pierre.

Les ravins des Eyguières et des Bastides nous conduisent aux Douzes, où nous traversons la Jonte et remontons le ravin de la Castèle jusqu'à Veyreau, sur le Causse noir.

Dîner et nuit en auberge (excellent dîner local ; nous dormons dans 3 chambres ; un lit double devra être partagé).

Samedi 30 avril : Veyreau – La Roque Sainte Marguerite. 23 km +400m -900m en 6h30 de marche effective.

Nous traversons le Causse noir jusqu'au beau village de Montméjean puis dominons les gorges de la Dourbie en passant par le roc Banut et la corniche du Rajol, puis dans le chaos rocheux de Roques Altès. Descente vers La Roque Sainte-Marguerite au bord de la Dourbie.

Transfert en taxi à Millau, nuit au gîte des grands Causses.



Dimanche 1er mai : Millau - La Loubière-Canabols - Rodez 24 km 564 m+ 544m - 6h de marche effective

Car SNCF de la gare de Millau 8h40 arrivée Loubière-Canabols à 9h58

Itinéraire de la Loubière-Canabols à Rodez par le GR 620 qui passe par Ste Radegonde (église fortifiée)

Visite de Rodez en arrivant pour ceux qui le souhaitent. Pour information le musée Soulage sera fermé pour le 1er mai.

Repas libre et retour à Paris par le train de nuit.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

L'itinéraire de cette randonnée est repérable sur les cartes :

- IGN TOP25 Gorges du Tarn et de la Jonte / Causse Méjean / Pn des Cévennes – 2640OT
- IGN TOP25 Millau / Gorges de la Dourbie / Causse Noir – 2641 OT.

Équipement

Papiers

- Carte CAF, carte d'identité ou passeport valide.
- Carte européenne d'assurance-maladie.
- Carte bancaire internationale ou espèces.

Marche et portage

- Chaussures de moyenne montagne avec une bonne accroche.
- Bâtons recommandés.

- Sac à dos de 30 à 40 litres.
- Poche à eau à tuyau de 2 litres.

Alimentation

- Deux pique-niques, eau pour la première journée.
- Couteau suisse, cuillère.

Hygiène

- Savon, brosse à dents, gant, petite serviette, mouchoirs, papier toilette.

Vêtements

- Chaussettes et sous-vêtements
- Chemisette ou tee-shirt
- Pantalon ou short
- Chapeau ou casquette.
- Maillot de bain.

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant.
- Surpantalon de pluie, guêtres "stop tout".
- Housse de pluie du sac à dos.

- Bonnet, gants, tour du cou ou écharpe.

Sécurité

- Pharmacie, pastilles pour purifier l'eau.
- Sifflet, couverture de survie.
- Téléphone mobile et chargeur.
- Chapeau, crème et lunettes de soleil.
- Lampe frontale.

Nuitées

- Drap-sac, bouchons d'oreille, sandales.
- Masques, gel hydro-alcoolique.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **jeudi 20 janvier 2022** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Cette sortie sera adaptée aux consignes sanitaires du moment. Le passe sanitaire sera vraisemblablement nécessaire.